

COMMUNIQUE DE PRESSE / 8 FÉVRIER 2018

LE CABINET DEGROUX BRUGERE CONSEILLE LE GROUPE ESPAGNOL LACASA À L'OCCASION DE LA REPRISE DE LA CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE

Le cabinet Degroux Brugère accompagne le groupe Lacasa dans le cadre de son implantation en France notamment via la reprise des actifs dépendant de la procédure de redressement judiciaire de la SAS CB Chocolaterie de Bourgogne, fabricant historique des Escargots Lanvin.

Cette reprise réalisée au travers de la nouvelle filiale française du groupe espagnol, la SAS Cacao de Bourgogne, permet notamment le maintien de 65 postes de travail sur l'usine de Dijon.

Fondé en 1852 à Jaca dans les Pyrénées espagnoles, Lacasa est un groupe familial qui rassemble 700 salariés répartis dans des usines en Espagne, au Portugal, au Maroc et en Argentine et qui génère un chiffre d'affaires de 135 millions d'euros. Cette nouvelle usine permet donc au groupe de renforcer son implantation en Europe.

Pour cette opération Degroux Brugère conseillait le groupe Lacasa avec Valery Diaz-Martinat (associée) pour le restructuring, Nicolas Ballet (associé) pour les négociations relatives aux contrats de fiducie et Frédéric Hennes (associé) sur les aspects fiscaux.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une très belle clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et 13 collaborateurs.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr / LD : 01 48 24 00 40 ou 42.